



PORTRAIT

Thierry GALARME, le tout nouveaux président du MEDEF.

Page 3

Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire informatique à Mayotte

Mercredi
21 janvier 2015

EDM informe des règles de sécurité en cas de fortes pluies

page 2

Le 196 pour signaler un problème en mer

Page 4

le Journal JDM De Mayotte

lejournaldemayotte.com

Destruction d'un gros puits à charbon



La communication sur les atouts de la forêt n'est pas parvenue jusqu'aux oreilles des "charbonniers clandestins". La gendarmerie poursuit son travail de destruction des puits.

Page 2

CAMBRIOLAGES

Assurances : menaces sur le remboursement en cas de vol

Page 2

EDUCATION

Rivo demande le plan de construction et de rénovation des salles de classe



Page 4

SOCIAL

Appel à projets pour les structures qui se battent contre l'exclusion des jeunes

Page 5



Votre portail captif par

 **Alter 6.com**
Alternative System



Destruction d'un gros puits à charbon

La communication sur les atouts de la forêt n'est pas parvenue jusqu'aux oreilles des « charbonniers clandestins ». La gendarmerie poursuit son travail de destruction des puits.



Le massif forestier mahorais est tronqué chaque année de 5% de sa surface : brûlis, puits de charbon... son espace vital est menacé.

Dans le cadre de la participation des forces de l'ordre à la lutte contre les atteintes à l'environnement, le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de Mayotte participe régulièrement à des missions de recherche et de destruction de puits illégaux de charbon.

Une opération de ce type, réalisée le 16 janvier 2015, en relation avec les personnels de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, a permis de détruire un puits de plus de 40 m³ prêt à être mis en chauffe.

Ce puits, positionné sur les hauteurs de Passamainty (commune de Mamoudzou) était composé de grumes relativement importantes résultant de coupes sauvages d'arbres.

Enjeux majeurs de la protection du biotope mahorais, la lutte contre le charbonnage illégal et la déforestation fait partie des missions pour lesquelles la gendarmerie apporte aussi son soutien aux autres acteurs locaux de la protection de l'environnement.

Captation de carbone contrant l'effet de serre, lutte contre l'érosion permettant l'infiltration de l'eau de pluie vers les nappes aquifères qui abondent les forages... les atouts de la forêt ne sont plus à démontrer, mais le message n'a pas encore atteint son but.

Anne Perzo-Lafond

EDM informe des règles de sécurité en cas de fortes pluies

“Le département de Mayotte est placé en alerte “vigilance fortes pluies”. Ces événements climatiques peuvent affecter la continuité de fourniture d'électricité et présenter des situations à risque.

A ce titre, Électricité De Mayotte souhaite rappeler à sa clientèle et à ses concitoyens les règles de sécurité suivantes à respecter:

- Ne pas toucher les câbles tombés à terre;
- Se tenir éloigné des poteaux cassés (ou partiellement cassés);
- Se tenir éloigné des étincelles sur le réseau;
- Si des étincelles ont lieu sur le

réseau alimentant son habitation, couper son disjoncteur;

- Si des câbles et des poteaux sont tombés sur le domaine public, empêcher quiconque d'approcher en établissant un périmètre de sécurité;

Pour signaler des incidents de ce type ou d'autres pouvant mettre en danger la vie d'autrui, il est primordial de téléphoner au service d'urgence d'EDM (0269 62 50 05). Une vigilance accrue est de rigueur durant ce type de phénomène climatique afin de préserver sa sécurité et celle d'autrui.”

Assurances : menaces sur le remboursement en cas de vol

L'augmentation des faits de délinquance de 11% en 2013, dont les trois quarts sont des cambriolages incite les assureurs à se couvrir. Au point d'envisager d'arrêter toute prise en charge de la garantie vol.

C'est le cas de Prudence Créole qui depuis le 1er janvier ne prend plus de souscription sur cette garantie : « nous conservons les portefeuilles existants, mais pas les nouveaux arrivants », explique le directeur de l'Agence locale.

Sur les cinq compagnies présentes à Mayotte, Groupama, GMF, Prudence Créole, Allianz et AGPM (Association de prévoyance Militaire), toutes ne sont pas en phase : « nous n'avons pas encore débattu du sujet », déclare le siège réunionnais d'Allianz. Les compagnies étant toutes des succursales dépendantes de La Réunion, nous avons contacté le Comité des Sociétés d'assurances à Saint Denis, pour connaître leur position, sans succès.

A Mayotte toujours chez Allianz, les primes d'assurance contre le vol avaient été augmentées pour rentabiliser la prestation, « mais la menace de la suspension plane », glisse-t-on. La volonté est malgré tout de satisfaire la clientèle en poursuivant le remboursement.

Une situation que Mayotte a déjà connue dans les années 90. « Le nombre de cambriolages était tel que les compagnies présentes avaient envisagé d'arrêter la prise en charge », nous explique un assureur. Une intention stoppée à l'époque par l'intervention de la préfecture.

Anne Perzo-Lafond

PORTRAIT

Le portrait du mercredi : Thierry Galarme, le tout nouveau président du Medef

Chaque mercredi, le JDM propose à ses abonnés le portrait de celles et ceux qui font Mayotte. Ce 21 janvier, le communicant et nouveau président du Medef mahorais Thierry Galarme a bien voulu se



C'est dans un Espace Coralium humide en cette saison des pluies que se niche l'agence de communication Luvi Ogilvy Mayotte. Thierry Galarme s'installe autour de son bureau ovale.

Né le 9 avril 1965, à Saint-Dizier (Haute-Marne), il suit sa scolarité dans la Meuse, au lycée Poincaré de Bar-le-Duc. Il obtient un bac L avec mention, il était déjà président des élèves du lycée. Ce sont des études d'histoire qui le tentent, puis le droit et les sciences politiques à Nancy, en continuant à s'investir en militant à l'UNEF, syndicat étudiant étiqueté à gauche. Il est alors nommé à 20 ans, vice-président du Conseil d'administration de l'Université de Nancy 2. Sa participation au mouvement contre la

réforme universitaire Devaquet le conforte dans un profond respect du syndicalisme.

Le regard droit, à l'expression toujours un peu triste, l'homme revient sur son parcours à Mayotte, où il arrive en 2002 avec sa compagne, après avoir laissé une petite agence de pub créée à Pont-à-Mousson, en Meurthe-et-Moselle.

JDM : Pourquoi Mayotte ?

Thierry Galarme : J'avais des envies d'expatriation pour des raisons personnelles. Avec l'évocation de l'île Maurice, le roman « Paul et Virginie » m'a toujours donné des envies d'ailleurs. Après avoir envoyé plusieurs CV, j'ai été contacté par Luis Viera, patron de l'agence

Luvi de La Réunion qui m'a proposé d'étudier la viabilité d'une agence à Mayotte, pour accompagner l'arrivée sur l'île de plusieurs clients comme SFR, Parabole ou la BFC. D'actionnaire minoritaire, je suis passé à majoritaire conformément à la politique maison.

Le bilan ?

Je suis tombé immédiatement amoureux de Mayotte, mes premiers amis sont mahorais, dont Raos, Said Omar Oili ou Thani Mohamed Soilihi. Je parle d'ailleurs un peu le shimaoré, dont j'affectionne un des proverbes qui dit « on ne se fiance pas avec le travail, on l'épouse ».

L'agence s'est donc développée, un peu trop à mon goût puisqu'on passe pour l'agence des gros clients, mais toujours avec une préférence locale. Nous sommes d'ailleurs associés avec une autre agence, Archipel, tenue par le jeune Zanouki Bounou que j'ai parrainé dans ses études à l'Ecole de publicité de Paris.

Promouvoir les cadres mahorais est une de mes préoccupations, et d'ailleurs une priorité des chefs d'entreprise ici qui préfèrent recruter un cadre local, plutôt qu'un métropolitain qui risque de quitter Mayotte dans les deux ans !

JDM : Quels sont vos faits d'armes ?

Thierry Galarme

Au bout de 10 ans à Mayotte, j'ai eu envie de rendre à l'île ce qu'elle m'avait donné et de m'investir dans le collectif. La médecine du travail, Medetram, ne se portait pas bien, avec une double perte de 100 000 euros par an et de la plupart de ses médecins. Avec mon mandat de président, je voulais remonter la structure au même niveau que les autres DOM. Ce que le CISME* a confirmé quelques mois plus tard. C'est ma plus grande satisfaction. **3**

Pourquoi le Medef ?

Je n'ai pas postulé ! Les deux listes concurrentes ont débattu sur l'opportunité de travailler plutôt sur leurs points communs et m'ont proposé la présidence. J'ai accepté à une condition : que tous les membres travaillent avec moi. Nous avons parfois trois réunions à la même heure, et chacun a son entreprise. Des jeunes comme Fabien Kingué Lobé Passe ont intégré le conseil d'administration, et trois nouvelles entreprises se sont inscrites.

Quelles sont vos priorités comme patron des patrons ?

nipotence surtout, et deux axes : la sécurité des établissements et la mise à plat de la fiscalité. Il n'y a pas une seule entreprise qui ne se soit fait visiter. Notre cambriolage m'a coûté plus cher que la Contribution Economique Territoriale, c'est un vrai impôt révolutionnaire à la délinquance ! Des collaborateurs se font agresser et n'osent

plus sortir le soir, c'est une perte pour les restaurants. L'Etat doit remplir son rôle régional de protection, un préfet de la sécurité avait d'ailleurs été nommé en 2011 à Marseille.

Cela concerne tout le monde alors que des armes comme des teasers ou des bombes lacrymogènes circulent maintenant à Mayotte. Nous demandons l'utilisation de CAMÉRAS de surveillance à Mamoudzou et sur les sites industriels.

L'Etat doit mettre les moyens à Mayotte pour un enseignement et une médecine de qualité. Nous ne pouvons plus accepter que des cadres partent dès que leurs enfants s'inscrivent dans le secondaire. Je rencontre d'ailleurs bientôt le préfet de Mayotte.

La deuxième priorité porte sur ces impôts aux noms exotiques comme la Contribution à la Valeur Ajoutée des entreprises, alors qu'"un bon impôt est un vieil impôt" répètent les fiscalistes.

C'est un travail à mener avec les élus pour l'assiette de calcul, et

avec le préfet pour un éventuel moratoire, il faut aider les entreprises contraintes par la hausse du SMIG, les nouveaux impôts, les charges sociales...

Nous redemandons une zone franche globale, en étant conscients que cela implique une compensation des ressources fiscales par l'Etat vers le Conseil général.

Pour terminer, quel mentor ou quelle personnalité vous ont inspiré ?

J'admire Simone Weil pour son parcours exemplaire malgré les épreuves.

Un livre ?

Dom Juan, qui aborde au-delà de la séduction, la subtilité des rapports humains.

**Propos recueillis par
Anne Perzo-Lafond**

EDUCATION

Rivo demande le Plan de construction et de rénovation

Le SNUipp réclame de pouvoir participer à son combat de longue date : la sortie de terre des salles pour abriter une population scolaire en constante augmentation.



Parallèlement à son combat pour l'indexation des salaires des fonctionnaires de l'Education nationale, le secrétaire départemental du syndicat du premier degré SNUipp Rivomalala Rakotondravelo, œuvre pour la construction de salles de classe.

Il avait interpellé François Hollande, alors en campagne présidentielle, sur le sujet. Le futur président avait promis la construction de 500 classes durant son quinquennat. Un plan pluriannuel a donc été élaboré et s'il a pris du retard par la faute du syndicat intercommunal qui en avait la charge, la reprise en main du préfet Morsy redonne un coup de fouet à la programmation qui pourra bénéficier de 14 millions d'euros au titre de l'année 2014 et des 10 millions habituels sur 2015.

Rivo qui surveille de près l'orientation des maires et du préfet vers des structures en modulaires qu'il désapprouve, s'adresse au représentant de l'Etat pour ob-

Pour signaler un problème en mer,appelez le 196

Les centres opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS) disposent désormais d'un numéro d'urgence abrégé, le 196. Les CROSS rejoignent ainsi la liste des centres d'appels d'urgence à l'instar des SAMU et CODIS. Le 196 ne remplace pas le numéro d'urgence européen 112. Il permet une mise en contact téléphonique le plus rapidement possible avec les CROSS sans retarder l'envoi de moyens adaptés à la situation d'urgence.

Avec le 196, les CROSS sont considérés réglementairement comme service d'urgence. Ils peuvent désormais solliciter les opérateurs de téléphonie sans se justifier d'une demande de localisation d'une personne détentrice d'un téléphone portable afin de renforcer l'efficacité de la réponse à une demande de secours.

Appeler le 196, c'est l'assurance d'être en contact avec des professionnels du sauvetage en mer capables de répondre efficacement à une demande de secours.

Attention : le 196 ne se substitue pas en mer à la VHF, prioritaire pour alerter et rester en contact avec le CROSS et les moyens de secours.

tenir le détail du Plan pluriannuel, et plus précisément le détail des programmations par commune, en construction et en rénovation qui est visible sur ce Tableau de bord constructions et rénovations scolaires.

Par ordre décroissant de dotations sont concernées par les constructions du premier degré : Labattoir, Tsingoni, Bandrélé, Chiconi, Dembéni et Bouéni. Et en rénovation : Chirongui, Mamoudzou, Pam-

dzi, Koungou, Mtsamboro, Bandrélé, Mtsangamouji, Bandraboua, Dembéni, Ouangani, Dzaoudzi, Sada, Kani Keli, Bouéni, Chiconi.

Mais Rivo réclame surtout de pouvoir intégrer la commission bimestrielle de pilotage de la programmation, demandée par les Inspecteurs généraux venus pour un état des lieux des constructions.

Anne Perzo-Lafond

la Dieccte.

Traduction de l'engagement de l'Union européenne à s'engager en faveur de l'emploi des jeunes, l'initiative européenne pour la jeunesse (IEJ) vise à offrir un parcours d'insertion professionnelle et sociale à la partie des jeunes Européens les plus en difficultés.

Elle doit concourir à la mise en œuvre de la Garantie européenne pour la jeunesse, selon la recommandation du Conseil de l'Union européenne du 22 avril 2013.

Il s'agit de proposer à ces jeunes un emploi de qualité, une formation continue, un apprentissage ou un stage, dans les quatre mois suivant la perte de leur emploi ou de leur sortie de l'enseignement formel.

Les 13 régions françaises qui peuvent bénéficier de ce financement :

- l'Aquitaine
- l'Auvergne
- le Centre
- la Champagne-Ardenne
- la Guadeloupe
- la Guyane
- la Haute-Normandie
- le Languedoc-Roussillon
- la Martinique
- le Nord-Pas de Calais
- la Réunion
- Mayotte
- la Picardie

Pour plus d'informations, <https://www.mayotte.pref.gouv.fr/Horaires-et-Coordonnees> rubrique Fonds Européens

IEJ : dépôt de dossier dématérialisé sur le site internet « Ma démarche FSE » en fonction des dates des appels à projet

Facebook : Préfet de Mayotte (organisme gouvernemental)

Twitter : /twitter.com/Prefet976

SOCIETE

Appel à projets pour les structures qui se battent contre l'exclusion des jeunes des salles

Un des Fonds européen, baptisé Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ), se penche sur les jeunes éloignés du marché du travail, et qui ont besoin qu'une structure leur remette le pied à l'étrier.



(dénommés NEET), résidant dans les régions éligibles, et qui sont inactifs ou chômeurs (y compris les chômeurs de longue durée), qu'ils soient inscrits ou non en tant que demandeurs d'emploi.

Cet appel à projets est ouvert, sous conditions, aux structures qui œuvrent en faveur des jeunes, public cible de l'aide, avec pour objectif le cofinancement de trois types d'actions :

- Un repérage précoce, en particulier des jeunes les plus éloignés du marché du travail ;
- Un accompagnement personnalisé ;
- Des opportunités d'insertion professionnelle, grâce à l'acquisition de compétences par la formation, l'apprentissage ou l'immersion en milieu professionnel.

Les organismes, ayant déjà déposé un dossier au titre du 1er appel à projets pourront également répondre au second appel.

La date de clôture des candidatures est fixée au 6 mars 2015.

Les porteurs de projets doivent déposer leur dossier sur l'application dématérialisée « Ma démarche FSE ».

Une réunion d'information à destination de tous les acteurs intéressés (organismes de formation, collectivités, associations) est prévue : le 29 janvier 2015 de 9h à 12h à

Le Préfet de Mayotte, en qualité d'autorité de gestion déléguée du Programme Opérationnel National (PON) pour la mise en œuvre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) sur la période 2014-2015, en concertation avec le conseil général, lance l'appel à projets déconcentré de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes à Mayotte.

Le Programme Opérationnel National pour la mise en œuvre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (PON IEJ) finance des actions en faveur de tous les jeunes âgés de moins de 26 ans sans emploi et ne suivant ni études ni formation

LE JDM



ABONNEZ VOUS ...